Qui est Sébastien Raoult, ce Français de 21 ans détenu au Maroc qui risque 116 ans de prison aux Etats-Unis ?

Sébastien Raoult était sous le coup d'une fiche rouge Interpol. / EPA - WALLACE WOON

Faits divers, Monde, Innovation - High Tech

Publié le 09/08/2022 à 09:01 , mis à jour à 09:01

Accusé par le FBI d'être membre d'un réseau de cybercriminels, Sébastien Raoult est sous le coup d'une extradition du Maroc vers les Etats-Unis. Son Père appelle la France à réagir, avant qu'il ne soit trop tard.

Il n'a que 21 ans et risque une peine de 116 ans aux Etats-Unis, selon son avocat. Sébastien Raoult est accusé par le FBI d'avoir participé à plusieurs opérations de piratage au sein du groupe de cybercriminels ShinyHunters.

En "rupture" avec les études

Arrêté le 31 mai par les autorités au Maroc, il est incarcéré depuis le 2 juin dans la prison de Tiflet 2, près de Rabat, après une demande des Etats-Unis, rappelle ***Le Monde***. Il faisait l'objet d'une fiche rouge Interpol, émise à la demande d'un procureur de Washington. Sébastien Raoult était scolarisé en deuxième année à Epitech, une école d'informatique, près à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Il avait décidé d'arrêter sa formation en décembre 2021 après une "phase de rupture avec les études."

"Il avait envie de vivre, de découvrir le monde et de voyager et avait l'impression de perdre son temps à l'école", explique son père, cité par *Le Monde*. Il séjournait alors au Maroc lors de son arrestation et avait décidé de se rendre à Bruxelles.

12 entreprises piratées

Selon les informations de ***l'Obs***, le FBI soupçonne le jeune Français d'appartenir au groupe de hacker ShinyHunters et d'avoir participé à plusieurs piratages contre des entreprises américaines. Au total, ce sont une douzaine de grandes firmes qui pourraient avoir été les cibles du groupe de pirates, dont le géant américain Microsoft. Les données dérobées auraient été vendues sur le dark Net. Des rançons auraient également été demandées à certaines sociétés.

Selon nos confrères, les Etats-Unis demandent l'extradition du jeune homme pour des faits de "complot en vue de commettre une fraude et abus électronique", " fraude électronique" et "vol d'identité grave". Les infractions citées auraient été commises via des adresses IP françaises et marocaines, directement reliées à Sébastien Raoult.

Une extradition vers les Etats-Unis validée

Lundi 8 août, la justice marocaine s'est prononcée en faveur de son extradition vers les Etats-Unis, rapporte l'AFP citée par plusieurs médias dont ***Le Parisien***. Paul Raoult, le père de Sébastien Raoult a réagi à cette décision sur BFM-TV. Il ne se dit "pas forcément surpris" mais en colère. Il demande à ce que la France "reprenne la main sur le dossier." "On a donné en pâture mon fils", s'exclame-t-il.

> *\ud83d\udcac "On a donné en pâture mon fils"*
>
> *La réaction du père de Sébastien Raoult, après la décision favorable du Maroc pour l'extradition de son fils aux États-Unis \u2935 pic.twitter.com/SchfvLLam1*
>
> *— BFMTV (@BFMTV) August 8, 2022*

"On ne recherche pas l'impunité, nous demandons seulement à être jugés là où nous pouvons nous défendre", assure Me Ohayon, avocat de Sébastien Raoult.

BENJAMIN POLGE
suivre ce journaliste

Les tops de la semaine

Lus | Commentés

1. Economie. Retraites 2022 : revalorisation, complémentaire Agirc-Arrco... tout ce que vous devez savoir
2. Télé-médias. Patron incognito : "La définition du mec toxique au travail", les internautes choqués par le comportement d'un employé
3. Tourisme. Le bagage de cette Montpelliéraine est perdu ? Pourtant avec le GPS, elle sait exactement où il se trouve
4. Vaccins. Vaccins anti-Covid : acouphènes, gonflement, hypoesthésie... la liste des effets secondaires mise à jour
5. Faits divers. Le corps de Brice Louge, disparu depuis la découverte de sa liaison avec sa patronne, retrouvé dans un canal

1. Société. "Je ne suis pas un monstre" : la conductrice du bus qui a refusé l'accès à un handicapé dans le Gard s'explique
2. Justice. Patrick Balkany va pouvoir sortir de prison ce vendredi après l'obtention d'une libération conditionnelle
3. Restaurants. Déménagement des Grands Buffets de Narbonne : toutes les options sont encore sur la table
4. Monde. Que cherche le FBI en perquisitionnant la villa de Donald Trump en Floride ?
5. Economie. Prime de rentrée scolaire exceptionnelle : qui sont les Français qui vont pouvoir en bénéficier ?

À lire aussi de Faits divers

1. Faits divers. Deux pompiers gardois blessés en intervenant sur un incendie dans la Drôme
2. Faits divers. Millau : un piéton blessé après un léger accrochage avec un véhicule
3. Faits divers. Rodéos urbains : qu'est-ce que la méthode choc du "tampon" utilisée par les Anglais et interdite en France ?
4. Incendie. Incendie en Sud-Aveyron : "Nous avions 5 minutes pour partir"
5. Faits divers. Des dizaines de personnes victimes de morsures inexpliquées dans l'Atlantique à Hendaye

Aussi à la une

1. Economie. Prime de rentrée scolaire exceptionnelle : qui sont les Français qui vont pouvoir en bénéficier ?
2. Agriculture. Sécheresse : la FNSEA dénonce l'usage de l'eau pour les loisirs et demande une priorisation pour l'agriculture
3. Restaurants. Déménagement des Grands Buffets de Narbonne : toutes les options sont encore sur la table
4. Faits divers. Rodéos urbains : qu'est-ce que la méthode choc du "tampon" utilisée par les Anglais et interdite en France ?
5. Culture et loisirs. Le créateur de mode japonais Issey Miyake est mort à l'âge de 84 ans